Dès le 1^{er} juin 2015

Période 2015 - 2016



CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHATEL

M. Thomas Facchinetti, président, M. Pascal Sandoz, vice-président, M. Olivier Arni, Mme Christine Gaillard, M. Fabio Bongiovanni.

La répartition des sections et des services de l'Administration communale est la suivante dès ce jour :

Présidence

M. Thomas Facchinetti (suppléant : M. Pascal Sandoz)

Culture, Sports, Tourisme

M. Thomas Facchinetti

Secrétariat de direction : © 032 717 75 02 (suppléant : M. Fabio Bongiovanni)

Education, Santé, Mobilité

Mme Christine Gaillard

Secrétariat de direction : © 032 717 74 02 (suppléant : M. Olivier Arni)

Sécurité, Infrastructures et énergies, Développement de l'agglomération

M. Pascal Sandoz

Secrétariat de direction : © 032 717 72 03 (suppléante : Mme Christine Gaillard)

<u>Urbanisme, Economie, Environnement</u>

M. Olivier Arni

Secrétariat de direction : © 032 717 76 02 (suppléant : M. Thomas Facchinetti)

Finances, Ressources humaines, Action sociale

M. Fabio Bongiovanni

Secrétariat de direction : © 032 717 71 02 (suppléant : M. Pascal Sandoz)

Chancellerie de la Ville

M. Rémy Voirol, chancelier (suppléant : M. Bertrand Cottier, vice-chancelier)

Chancellerie, secrétariat : 2 032 717 77 12

CHANCELLERIE COMMUNALE

Adresse : Administration communale, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel Fax : 032 717 77 79, courriel : chancellerie.communale@ne.ch www.neuchatelville.ne.ch